



F36 - Certibiocide « désinfectants »

Inscrit sous RS6440 «Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie désinfectants» par le MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES publié au JO le 01/02/2023



Les personnes exerçant l'activité de décideur, d'acquéreur ou de distributeur de produits exclusivement professionnels classés en TP2, TP3 et TP4 ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel "Certibiocide désinfectants".

DATES

- 3 février 2026 à Caen

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSEURITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de nous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementations et informations générales
- Les étapes d'une désinfection
- Les risques pour la santé
- Les risques pour l'environnement
- La désinfection sans produit biocide

POUR QUI ?

Professionnels : Décideurs, acheteurs et distributeurs de certains produits biocides exclusivement professionnels classés TP2, TP3 ou TP4.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (contrôle lors de l'inscription)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
📞 02 79 40 07 65
🌐 www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide.